



Compte rendu **du Conseil Départemental** **de l'Action Sociale.** **Réunion du 3 mars 2022**

Budget et note d'orientation de l'action sociale pour 2022

Le budget global s'élève à **107,65 M €**. Les principaux postes sont les suivants : Restauration (46,9 M €), EPAF (24,2 M €), ALPAF (11 M €), Aide à la parentalité (5,75 M €), Protection sociale complémentaire (4 M €), Aides et secours (3,6 M €), Aide aux associations (6,7 M €), Crédits d'actions locales (4,43 M €) avec une réserve de 6 %.

La **restauration collective** connaît une forte baisse de fréquentation liée à la crise sanitaire, mais aussi à la progression du **télétravail**.

Concernant les **colonies de vacances** : proposition nouvelle de séjours de 12 jours cet été, pérennisation des séjours des vacances d'automne.

Concernant le **logement** : mise en place d'une aide à la 1ère installation pour les collègues impactés par les réorganisations (DGFIP et Douanes). Le prêt immobilier ainsi que l'aide à l'accession à la propriété sont également proposés, sous condition de revenus.

L'aide (non remboursable) de 400 € au logement étudiant est très appréciée et demandée.

Crédits d'actions locales Morbihan 2022

Le département dispose de 31 937 € (réserve de 6 % comprise), dotation encore en baisse, car calculée en fonction du nombre d'actifs, des retraités et des enfants de 0 à 17 ans (dans le Morbihan au 31/12/2020 : 1 032 actifs, 2 273 retraités et 484 enfants).

Cette baisse continue des crédits pèse sur le budget local, alors que les dépenses ne diminuent pas. Il devient de plus en plus difficile de financer l'arbre de Noël par exemple. La déléguée souhaite que le CDAS réfléchisse pour le futur à d'autres formes de convivialité.

La CGT est intervenue pour réclamer la levée de la réserve, l'augmentation des crédits, mais aussi, par exemple, pour le financement des consultations de psychologues par un autre budget, tout en conservant cette prestation qui est appréciée des agents (10 % du budget morbihannais). Les agents qui le souhaitent peuvent bénéficier de 3 consultations gratuites en s'adressant à la délégation. À noter que la mutuelle propose également cette prestation.À

L'arbre de Noël aura lieu le mercredi 7 décembre 2022, avec la participation de la clown ZAG (après ZUT l'année dernière), toujours à Locminé. Son coût prévisionnel : 16 661€ (19 221 € en 2021).

Consultations psy : 3 000 €

Solidarité Finances : 600 €

Une information sera faite sur la bibliothèque sociale (livres qui peuvent être prêtés par notre assistante sociale), qui a toute son utilité.

Les sorties sont enfin de retour :

- Pour les retraités : croisière sur l'Odette et balade à **BENODET**. Le courrier pour s'inscrire a été envoyé en début d'année, et il y a beaucoup d'inscriptions (un 3ème bus va être réservé) : Il y a un vrai désir de voyager à nouveau, et de retrouver du collectif.

- Pour les actifs : week-end au Zooparc de **BEAUVAL**, samedi 4 et dimanche 5 juin 2022.

Le mail d'inscription vient d'être envoyé : Si trop d'inscrits, il y aura tirage au sort.

La déléguée nous a informé que l'accès à la plateforme « Tout apprendre » était possible jusque fin juin 2022.

Restauration

- **PLOERMEL** : le restaurant a rouvert depuis le 1^{er} mars 2022. Il était fermé depuis mai 2021, à cause de la pandémie et d'infiltrations. Il a été totalement rénové et remis aux normes. La déléguée a remercié tous ceux qui ont œuvré pour la réouverture, l'association qui gère le restaurant et les services de la logistique. La CGT s'y associe en remerciant également la déléguée.

- **VANNES** : Toujours pas d'accès à l'intérieur de la cantine pour les collègues de Troadec (DDFiP et DDTM), alors que la situation sanitaire s'améliore.

La CGT, avec les autres organisations syndicales, a insisté pour que le Directeur prenne contact avec la Direction de l'Hôpital. La réponse donnée par l'hôpital est que le taux d'incidence est encore élevé dans le Morbihan, ce qui a pour conséquence que la décision d'ouverture n'est pas encore prise.

Les collègues vannetais en ont marre !

- **DGCCRF** : les agents relèvent depuis le 1/1/2022 du secrétariat général de la Préfecture, mais sont employés par le ministère de l'économie. A ce titre, ils relèvent donc toujours du CDAS Morbihan et devraient donc profiter des mêmes solutions de restauration.

La cantine UDOPA à Vannes a fermé le 31/12/2021, et depuis, les agents sont dans l'attente (pas de tickets restaurants, ni de salle de convivialité assez grande). Ils demandent à avoir accès au restaurant du CROUS. En attendant, c'est la débrouille.

Il faut faire remonter cette problématique au CNAS.

Point sur la « réforme » de l'action sociale ministérielle

Parc EPAF : le Ministère avait pris la décision, sans concertation, ni avec les organisations syndicales, ni avec EPAF, de céder l'ensemble des résidences et l'activité à un repreneur du tourisme. C'est un mépris absolu envers tous les agents et les salariés d'EPAF qui sont au nombre de 155.

Les fédérations syndicales ont toutes affirmé leur opposition à cette décision.

Face à la mobilisation, 14 sites sur 21 seront cédés. Il sera recherché en priorité un repreneur appartenant au secteur du tourisme social, de manière à permettre la continuité d'accès des agents à ces résidences.

Sur le réseau, il sera mis en place un niveau régional d'organisation et de pilotage de l'action sociale. Il sera structuré en unités régionales, composées des délégués et assistants actuellement en poste, qui seront animées par des responsables régionaux, recrutés à cet effet au cours du 1^{er} semestre 2022.

Cette nouvelle organisation ne remettra pas en cause le maintien du niveau local de proximité. Il y aura un délégué de l'action sociale pour chaque département, et les CDAS sont maintenus. Les crédits sont également maintenus au niveau départemental.

Des départements seraient spécialisés sur certains thèmes comme la restauration par exemple.

Encore une fois, la CGT a rappelé que ce n'était pas du tout ce qui était prévu au départ, et que c'est la mobilisation qui a permis de conserver cet échelon si important de proximité.

Vos représentants en CDAS

Christophe RISSEL – SIE LORIENT, Olivier AMICEL – SIE AURAY

